



Bruxelles, le 13 décembre 2021
(OR. en)

14906/1/21
REV 1

JAI 1400
FIN 973
FRONT 439
COMIX 626

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Origine:	Secrétariat général du Conseil
en date du:	9 novembre 2021
Destinataire:	délégations
N° doc. préc.:	11510/2/21 REV 2
Objet:	Conclusions du Conseil sur le rapport spécial n° 8/2021 de la Cour des comptes européenne intitulé "Soutien de Frontex à la gestion des frontières extérieures: pas assez efficace jusqu'ici" - Conclusions du Conseil (9 novembre 2021)

Les délégations trouveront en annexe les conclusions du Conseil sur le rapport spécial n° 08/2021 de la Cour des comptes européenne intitulé "Soutien de Frontex à la gestion des frontières extérieures: pas assez efficace jusqu'ici", approuvé par le Conseil "Affaires économiques et financières" lors de sa 3822^e session, tenue le 9 novembre 2021.

CONCLUSIONS DU CONSEIL

Rapport spécial n° 8/2021 de la Cour des comptes européenne intitulé "Soutien de Frontex à la gestion des frontières extérieures: pas assez efficace jusqu'ici"

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE:

1. REMERCIE la Cour des comptes européenne pour son rapport spécial n° 8/2021 intitulé "Soutien de Frontex à la gestion des frontières extérieures: pas assez efficace jusqu'ici";
2. PREND BONNE NOTE des conclusions et des recommandations formulées dans le rapport spécial, qui couvrent les activités de Frontex pour la période allant de fin 2016 à février 2020.
3. CONSIDÈRE le rapport comme une contribution utile aux réflexions de Frontex et de la Commission sur la manière d'améliorer l'efficacité du soutien apporté par Frontex à la gestion des frontières extérieures, étant donné qu'il se concentre sur le mandat lié au règlement (UE) 2016/1624;
4. RECONNAÎT en particulier qu'il importe:
 - d'améliorer le cadre pour l'échange d'informations et le tableau de situation européen;
 - d'actualiser et d'appliquer le modèle d'analyse commune et intégrée des risques et de garantir l'accès à d'autres sources d'information;
 - de développer le potentiel de l'évaluation de la vulnérabilité;
 - d'améliorer la réponse opérationnelle de Frontex; et
 - de relever les défis que présente le nouveau mandat de Frontex.
5. INVITE la Cour des comptes européenne à le tenir informé des futurs rapports d'audit sur le même sujet.